

On est encore loin du compte

La première réunion des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) qui définissent les mesures salariales 2024 a eu lieu le 22 janvier 2024.

3 autres réunions sont prévues le 30 janvier, les 5 et 9 février 2024.

Selon l'INSEE, il y a eu 4,9% de hausse des prix en 2023, dont 11,8% pour l'alimentation. L'électricité va augmenter de 10% en février, soit une hausse de 43 % en deux ans et de 72 % en cinq ans.

Bilan réunion NAO du 22 janvier :

- **Augmentation Générale (AG)** => Revendication SUD : 300 €
 - La direction propose : 50 € d'AG
- **Prime de panier** => Revendication SUD : 10€
 - La direction propose de passer de 5,80 à 6,50 €, ou à 7,50 € si pas de frais de transport
- **Frais de transport** => Revendication SUD : Prise en charge des frais de carburant de 100€/mois
 - La direction propose : La direction propose 25 € pouvant être intégrés dans les AG
- **Arrêt maladie** => Revendication SUD : Paiement à 100% pendant les 90 premiers jours d'arrêt pour tous, comme c'est le cas pour les cadres
 - La direction a refusé
- **Jours de carence** => Revendication SUD : Pas de jours de carence pour le 1^{er} arrêt maladie de l'année
 - La direction propose 3 jours de carence pour tous les arrêts. Aujourd'hui il y a 3 jours de carence pour les 2 premiers arrêts, et 4 jours de carence à partir du 3^{ème} arrêt
- **Prime de vacances** => Revendication SUD : Augmentation de 100 €
 - La direction a refusé
- **Prime de fin d'année** => Revendication SUD : 250 €
 - La direction a refusé
- **Mutuelle** => Revendication SUD : Prise en charge à 100% de la mutuelle par l'employeur
 - La direction propose de prendre en charge une partie de l'augmentation prévue en 2024 de la part salariale de la mutuelle
- **Congés d'ancienneté** => Revendication SUD : Un jour de congé supplémentaire par catégorie d'ancienneté
 - La direction propose de réduire de 2 ou 3 ans le nombre d'année d'ancienneté permettant d'avoir des congés d'ancienneté (entre 1 et 4 jours de congés selon l'ancienneté)
- **Cadres** => Revendication SUD : Intégration des Cadres dans les NAO
 - La direction a refusé. Ce sera uniquement négocié individuellement.
- **Budget CSE** => Revendication SUD : Augmentation du budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE qui bénéficie aux salariés, plutôt que le budget fonctionnement qui bénéficie aux élus.
 - La direction est d'accord pour augmenter le budget ASC plutôt que le budget de fonctionnement